

CANTON de LUNERAY

COMMUNE DE LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le neuf mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Martial HAUGUEL.

Présents : M. HAUGUEL, M. AUGER, Mme MORIN, M. LUCCHETA, Mme ROQUIGNY, Mme CANU, M. LARCHEVEQUE, M. SER Y

Absentes excusées avec pouvoir : Mme NIGER (pouvoir à Mme MORIN)
Mme ANTHORE (pouvoir à M. AUGER)
Mme ROSSITER (pouvoir à Mme CANU)

Absents excusés sans pouvoir : Mme SUZANNE, M. PHILIPPE, Mme GILLES

M. SER Y est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des réunions du 1^{er} et du 5 avril 2019, préalablement adressés à chacun des conseillers, sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Avec l'accord du conseil municipal, 5 questions sont ajoutées à l'ordre du jour de la réunion.

Dans ses communications, M. le Maire :

-donne lecture du courrier du Préfet en date du 2 mai 2019 dans lequel il accepte la démission de Mme Malvina NEVEU de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale ;

-fait part à ses collègues des remerciements qui ont été adressés à la Municipalité par les associations NLROC, Don de Vie, Point de Mire et Club des Jeunes, pour les subventions annuelles ;

-informe le conseil municipal du montant des 2 subventions qui sont allouées à la commune par la Ligue de Football Amateur pour la construction de vestiaires et d'un club house de football : 20 000 € (vestiaires) + 28 800 € (club house) ;

-détaille le montant des dotations d'Etat qui lui ont été notifiées depuis le vote du budget et qui au global apporteront une recette supplémentaire d'environ 24 700 € par rapport à ce qui avait été prévu ;

-termine par la lecture de 2 courriers du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale : dans le 1^{er}, le DASEN donne son autorisation à la Municipalité pour le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles à compter de septembre 2019, dans le 2^{ème} il est porté à la connaissance du conseil la décision de supprimer une classe à l'école élémentaire Maurice Genevoix à la rentrée prochaine.

Le conseil municipal passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

-suite à la démission de Mme Malvina NEVEU, le conseil municipal décide de supprimer le poste de 4^{ème} adjoint au maire pour la durée résiduelle du mandat municipal. L'intéressée est également remplacée dans les fonctions qu'elle occupait au sein de différentes instances, par :

Mme Anne ROQUIGNY, pour le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Luneray ;

Mme Chantal NIGER, pour les Conseils d'Établissement et d'Administration de la Résidence Albert Jean ;

M. Guy AUGER, pour le Syndicat de transport scolaire et de gestion du collège de Luneray.

-la date du jeudi 15 août 2019 est retenue pour l'organisation du Grand Prix de Luneray à l'Hippodrome de Dieppe. Coût : 550 €.

-en matière de travaux :

.un avenant d'un montant de 12 989 € HT est accepté pour le lot Charpente Menuiserie, dans le cadre du chantier de restauration du clocher de l'église ;

.l'offre de l'entreprise HARLIN pour la réfection de la toiture de la maison communale située au 17 rue des Alliés est retenue pour un coût de 20 722 € TTC.

.un accord est donné pour la réalisation de 2 plateaux surélevés sur la RD27 aux abords de l'entreprise SIARR et d'un îlot domé au croisement de la rue des Forières et de la rue de la Guillotine. Une consultation d'entreprises va être engagée.

-un avis favorable est rendu sur le projet de mise en vente par la société LOGEO Seine Estuaire des 14 pavillons de la résidence Démarais.

-sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal charge les membres de la commission enseignement de travailler sur la mise en place d'activités pour les enfants des écoles le mercredi matin à compter de la rentrée de septembre 2019

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.